

République Française  
Département du Jura  
Commune de MESNAY

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 30 juin 2021**

**Conseillers en exercice** : 13

**Conseillers présents** : 11

**Date de Convocation** : 24 juin 2021

**Absents excusés** : F. Marendaz procuration à P. Drogrey, M. Etiévant procuration à C. Saillard

**Secrétaire de séance** : S. Mignot

**Ordre du jour :**

Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour la délibération pour l'élection d'un membre délégué au SIVOS et le devis pour une pompe eau potable de la Bise. Le conseil municipal accepte ces deux ajouts.

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 27 mai 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

**Démission d'un conseiller**

Le Maire donne lecture d'un courrier de Stéphane Cattiaux qui l'informe de sa démission au sein du conseil.

**Election d'un membre délégué SIVOS**

Suite à la démission de Dominique Dietrich, il faut désigner un nouveau délégué. Gilles Creuzot se porte candidat, le conseil municipal le nomme à l'unanimité.

**Devis pompe eau potable à la Bise**

La commune a l'obligation de fournir ses habitants en eau, les maisons du Bouillon et de la Bise sont alimentées par une source via une pompe, celle-ci est à changer rapidement. Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Molin pour un montant de 1234.65 € HT.

**Demande de subvention d'Apis et Flore**

L'association demande une aide pour l'ensemencement en plantes mellifères pour les terrains en friche destinés à la tonte La demande fait débat : donner à une association et pas à toutes les autres pourrait créer un précédent. Le conseil municipal refuse 2 voix pour, 4 Contre et 6 abstentions.

Le Maire donnera personnellement 50 €.

**Délibération plan de financement des travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes et d'adaptation de l'accès à la mairie.**

Le Conseil municipal approuve le plan de financement définitif ci-dessous

Nature des frais	DEPENSES		Provenance	Montant
	Entreprises	Montant HT		
Isolation thermique		38 800 €	Etat DSIL	14760 €
Adaptation cheminement accès mairie+ 2 portes isolantes		6051.00	Conseil départemental DST relance	14950 €
			autofinancement	15 141 €
<b>Total</b>		<b>44 851. 00€</b>		<b>44 851.00 €</b>

### Délibération participation communale mare d'Ivory

Le coût de l'opération s'élève à 15 044.00€ Le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 10% soit 1500 € pour la restauration de cette mare afin de ralentir les processus d'envasement et de comblement de la mare et autorise le maire à signer la convention de partenariat avec le syndicat mixte Doubs Loue, la communauté de communes, la commune d'Ivory et les associations de chasses de Chauvigny- Ivory, et Pretin ainsi que la fédération des chasseurs.

PLAN DE FINANCEMENT			
ACCA MESNAY	ACCA PRETIN	COMMUNE MESNAY	COMMUNE IVORY
1000.00	500.00	1500.00	1500.00
7%	3%	10%	10%
FINANCEMENTS LOCAUX			
		FDC39	Communauté de communes SMDL GEMA
4500.00 €		1000.00 €	4 772.00 € 4472.00
30 %		7%	32% 32%

### Devis aménagement eaux de pluie « en Blond »

Suite aux inondations chez Mme Bonnafous, un devis de TP Saillard de 7158.06 €HT a été établi, la commune et le Département régleront la moitié chacun soit 3 579.03€ HT. Le conseil accepte à l'unanimité et charge le maire à signer la convention entre le Département, la commune et Mme Bonnafous.

### Questions diverses

- Le conseil municipal demande aux Moinouils de respecter les lieux publics (stade, etc...) et de ne pas laisser leur chien faire leurs besoins n'importe où ; merci à chacun de respecter ces consignes.
- Notre employé communal a été insulté par une personne de Mesnay et plusieurs fois très mal considéré voir mal traité par certains habitants de la commune. Le Maire fait savoir que l'agent exécute les travaux qui lui ont été demandés par le Maire ou l'adjoint aux travaux et non directement par les habitants. Un courrier sera adressé à la personne qui a insulté l'agent territorial afin de cesser toute agressivité envers celui-ci.
- Travaux d'aménagement grande rue : le conseil municipal envisage la réfection et l'aménagement de la grande rue (du monument aux morts jusqu'à la fontaine) à l'horizon 2024. Le conseil municipal charge le maire de se renseigner auprès de plusieurs bureaux d'études.
- Gilles Creuzot rend compte de l'action de Sciences Environnement pour le traçage de l'eau potable des sources « en Creux ». Un schéma nous sera rendu prochainement. Pour info, un traçage a été effectué depuis le regard de la source en Chamboz : aucun lien avec la fontaine de la Martinette n'a été établi, l'eau continue son chemin de Chamboz jusqu'au ruisseau aux Regains.
- Danny Vié nous informe qu'il se renseigne sur les possibilités de classification de l'église : soit répertoriée, soit inscrite, soit classée...etc. Le degré de classification donne droit à des aides importantes au cas où des travaux seraient nécessaires, mais il apporte aussi des contraintes pour les habitants. Affaire à suivre....
- Le maire remercie les volontaires qui ont travaillé à la mise en place des poteaux du périmètre de protection de la source « En Auge », ainsi que la pose des bancs en béton au stade.

Fin de séance.